

STUDIO
Jours tranquilles

undiz

STUDIO JOURS TRANQUILLES - DEPUIS 1987

Guide du Studio Jours Tranquilles.

Accès, plans, plateau, équipements et
informations pratiques

Studio de tournage à Clichy, aux portes de Paris

SOMMAIRE CLIQUABLE

Sommaire

Cliquez sur une section pour naviguer dans le guide.

01. Présentation	3
02. Accès	4
03. Plateau	5
04. Plans	6
05. Plan général du studio	7
06. Plan du grill motorisé	8
07. Plan grill + implantation LED / DMX	9
08. Plan 3D / volume du studio	10
09. Tarifs & Formules	11
10. Lumière LED / Fluo	12
11. Lumière tungstène	13
12. Pieds & accroche	14
13. Électricité	15
14. Régie & équipement plateau	16
15. Fonds, tentures & décor	17
16. Loges	18
17. Catering	19
18. Contact	20
19. Infos pratiques	21
20. Commerces à proximité	22
21. Conditions générales	23

PRÉSENTATION

Le Studio Jours Tranquilles

Depuis 1987, le Studio Jours Tranquilles accueille des productions publicitaires, clips, films corporate, shootings photo et tournages cinéma à Clichy, aux portes de Paris.

Le studio réunit un plateau cyclorama de 212 m², 340 m² de surface totale, un cyclorama 3 faces insonorisé, 5,50 m utiles sous grill, un accès camion 22 m³, deux loges HMC, un bureau de production, une salle catering et une base lumière / DMX prête à l'emploi.

Ce guide regroupe les informations utiles pour préparer votre venue : accès, plans, plateau, équipements, logistique et fonctionnement du studio.

**212 m²**

Plateau

340 m²

Surface totale

3 faces

Cyclorama insonorisé

5,50 m

Hauteur utile

18 x 10 x 6 m

Dimensions du cyclorama

22 m³

Accès camion

[Retour sommaire](#)

ACCÈS AU STUDIO

Venir au Studio Jours Tranquilles

11 rue du Docteur Émile Roux

92110 Clichy-la-Garenne

Métro

Mairie de Clichy (ligne 13)

Porte de Clichy (lignes 13 et 14)



Google Maps

VOIR SUR MAPS

Entrée camion

Grande porte de garage grise. Accès camion 22 m³.

Livraisons

Prévenir avant toute livraison. **Les livraisons anticipées ne sont possibles qu'en l'absence de tournage en cours.**

Stationnement

Pas de stationnement devant le studio. Le déchargement s'effectue avec le camion garé à l'intérieur.

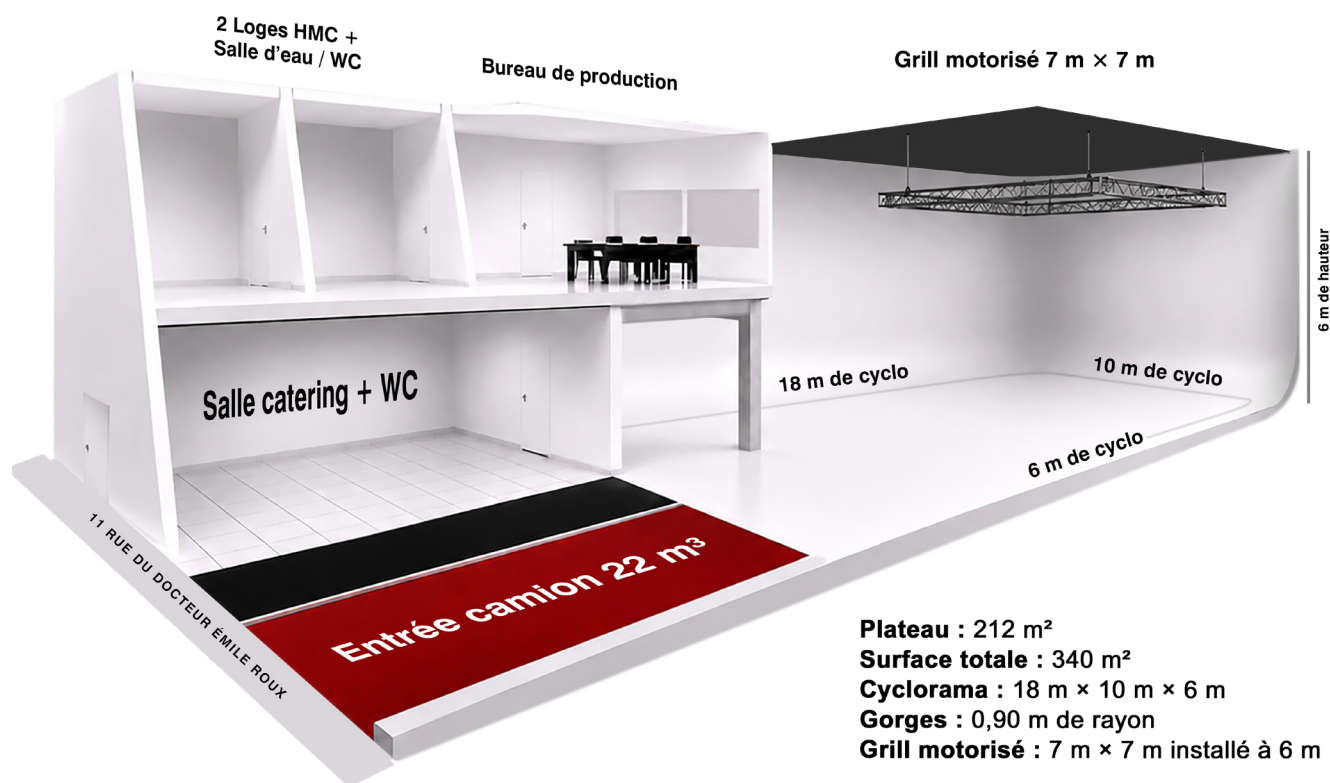


Entrée camion - grande porte grise, 11 rue du Docteur Émile Roux
92110 Clichy-la-Garenne.

[Retour sommaire](#)

Plateau cyclorama

Un plateau cyclorama de 212 m² au sein d'un studio de 340 m², conçu pour les productions publicitaires, les clips, les films corporate, les shootings photo et les tournages cinéma.



212 m²
plateau

340 m²
surface totale

3 faces
cyclorama insonorisé

18 x 10 x 6 m
dimensions du cyclorama

0,90 m
rayon des gorges

5,50 m
hauteur utile sous grill

Le grill est installé à 6 m. Son épaisseur est d'environ 50 cm : la hauteur utile sous grill est donc de 5,50 m. Toute peinture, couleur, incrustation ou intervention sur le cyclorama doit être validée avec le studio avant le tournage.

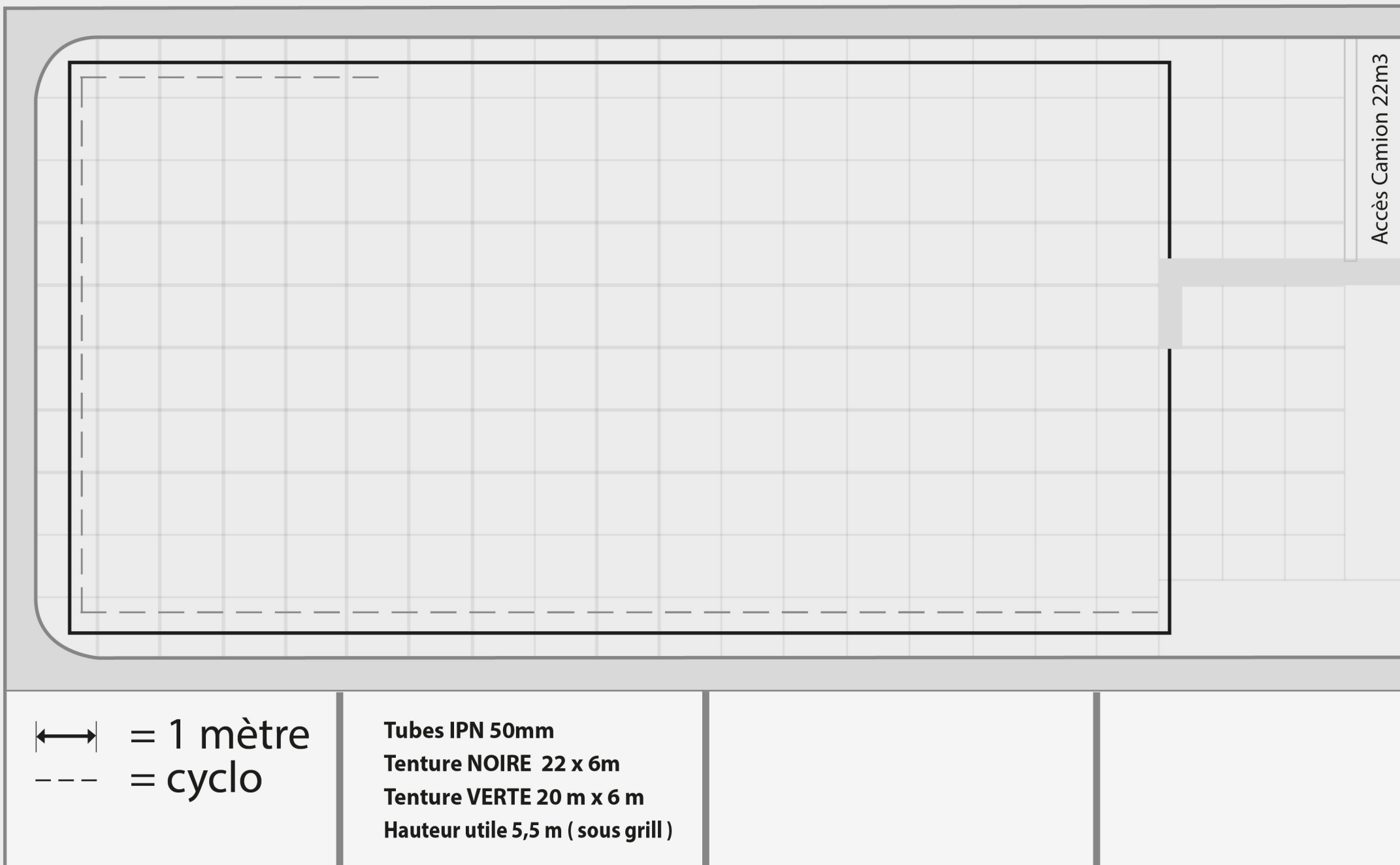
[Retour sommaire](#)

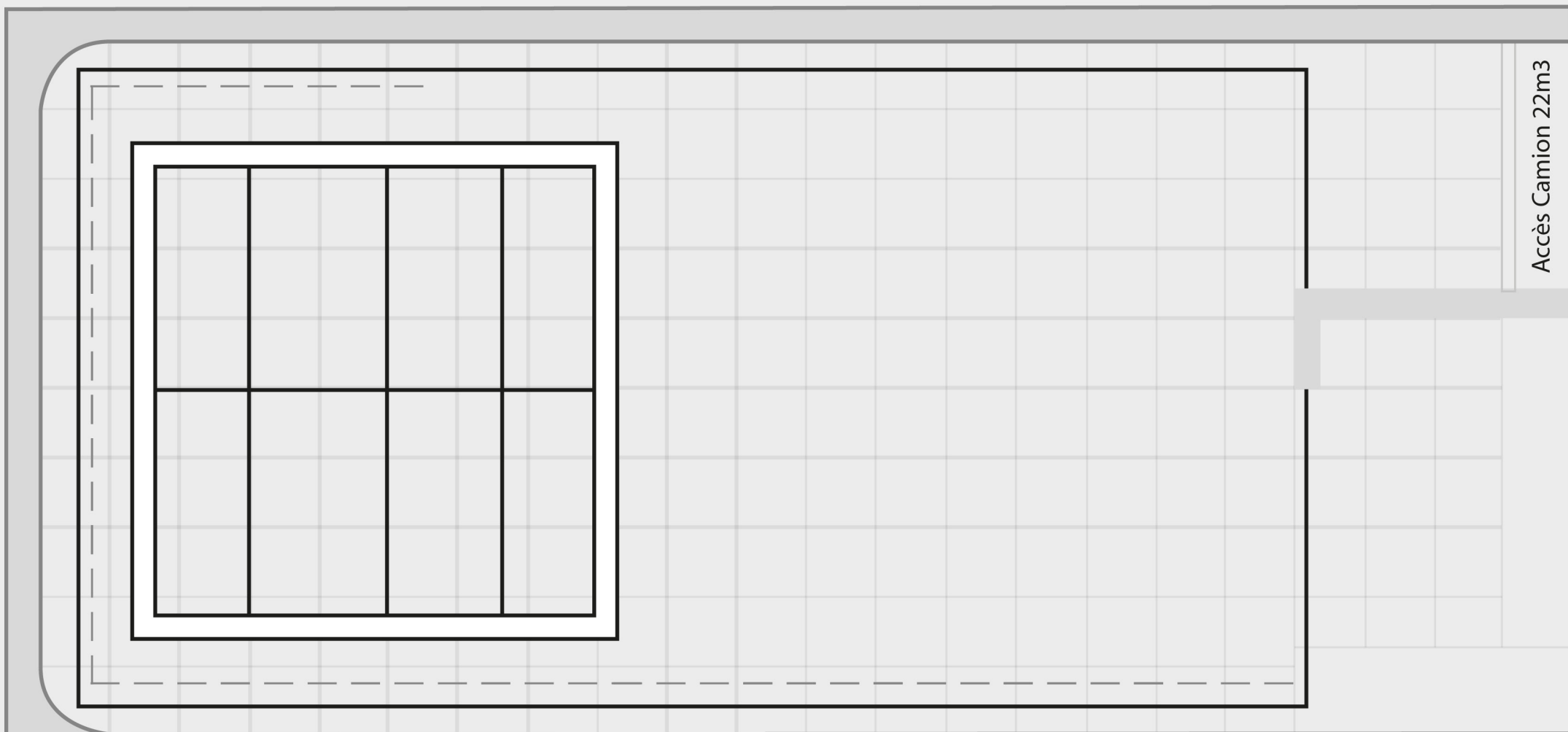
PLANS DU STUDIO

PLANS IMPRIMABLES

Les pages suivantes regroupent les plans techniques du studio. Chaque plan est présenté en pleine page paysage.

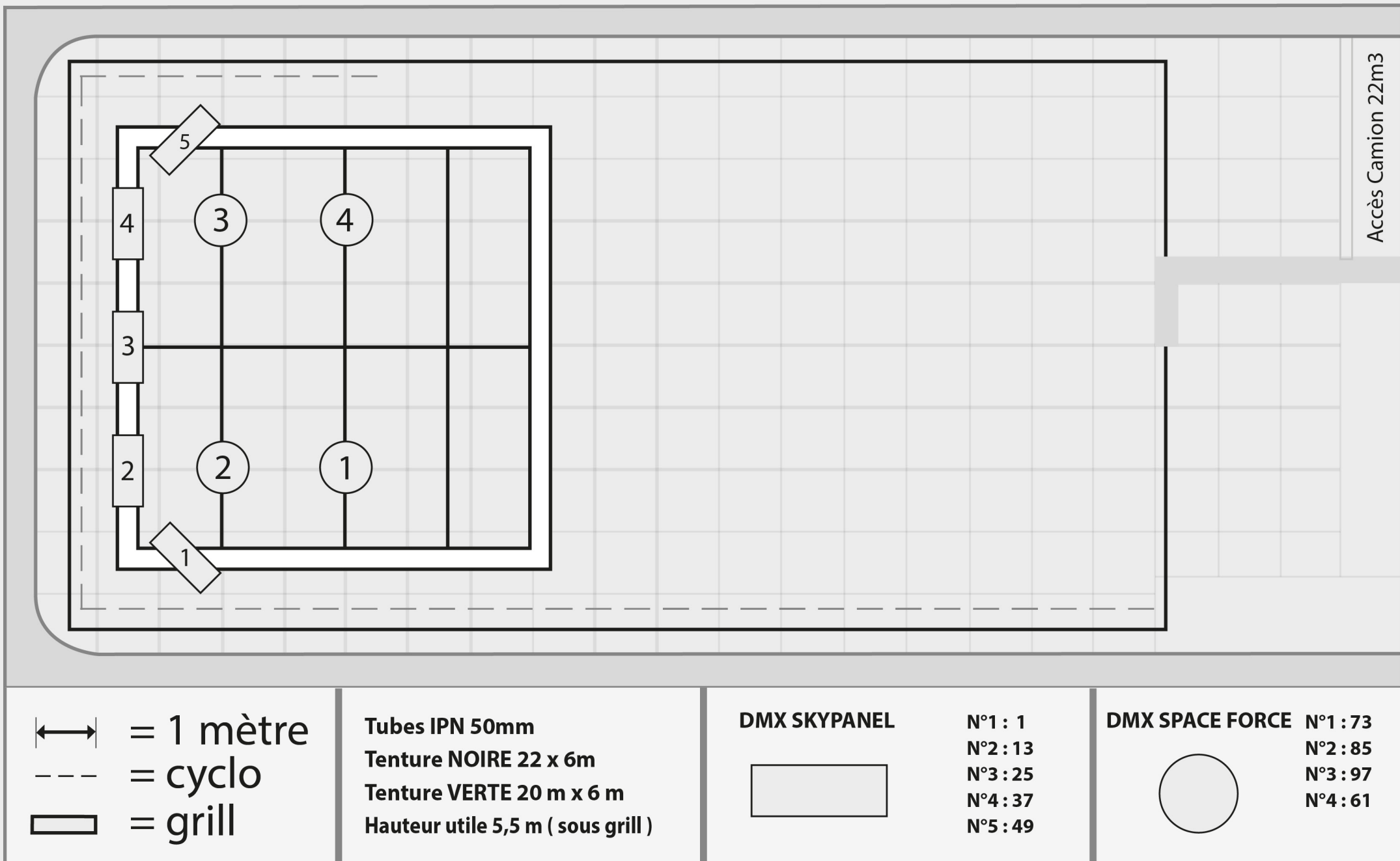
[**1. Plan général du studio**](#)[**2. Plan du grill motorisé**](#)[**3. Plan grill + implantation LED / DMX**](#)[**4. Plan 3D / volume du studio**](#)[**Retour sommaire**](#)





↔ = 1 mètre
 --- = cyclo
 ▭ = grill

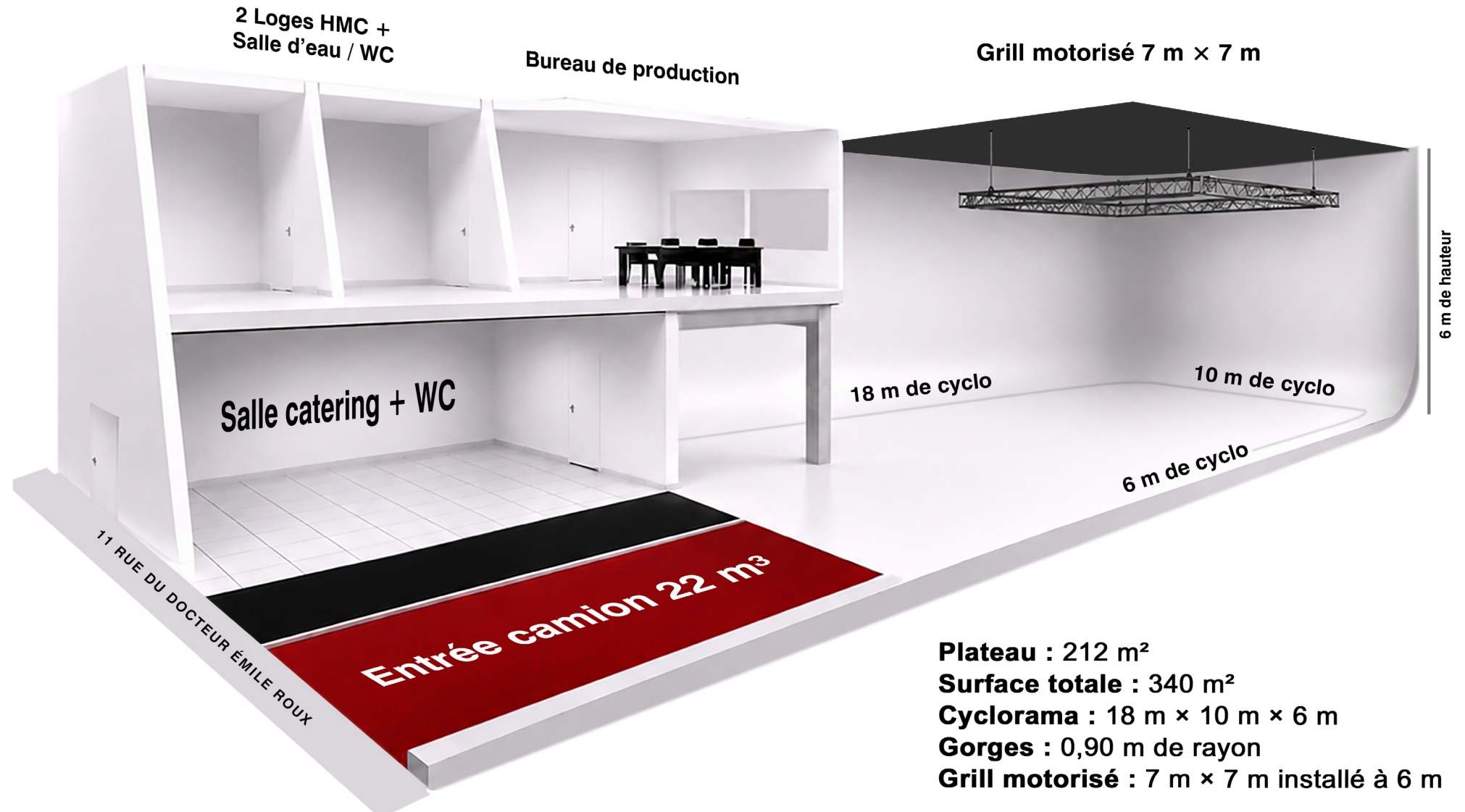
Tubes IPN 50mm
Tenture NOIRE 22 x 6m
Tenture VERTE 20 m x 6 m
Hauteur utile 5,5 m (sous grill)



PLAN IMPRIMABLE

PLAN 3D / VOLUME DU STUDIO

Vue volume avec accès camion, plateau, loges et proportions générales.



LOCATION DU STUDIO

TARIFS & FORMULES

Tarifs indicatifs du studio, HT, par jour.

Formules	PRIX
Prélight / Démontage De 8 h à 18 h. Matériel à la carte utilisé : 50 % du tarif journalier. <i>Toute captation entraîne la facturation de la journée au tarif tournage.</i>	750 € HT / jour
Studio nu Plateau 212 m ² avec cyclorama 3 faces et espaces du studio.	1200 € HT / jour
Studio + Pack LED Studio + 5 SkyPanel S60-C, 4 Space Force, 2 Vortex 8, 1 SL1 et pilotage iPad	2000 € HT / jour
Studio + Pack complet Pack LED + parc tungstène complet.	2200 € HT / jour

Horaires & conditions

Journée de tournage	8 h - 20 h HT
Prélight / démontage	8 h - 18 h HT
Heure supplémentaire	100 € HT

[Retour sommaire](#)

ÉQUIPEMENTS

LUMIÈRE LED / FLUO

Prix indicatifs du matériel, HT, par jour, à confirmer selon disponibilité et configuration du tournage.

Matériel LED / Fluo**Prix**

5 × ARRI SkyPanel S60-C	140 € / unité
4 × Chroma-Q Space Force Octo	90 € / unité
2 × Creamsource Vortex 8 avec Snapbag	140 € / unité
1 × Smart Light SL1 3600 K	39 € / unité
1 × Wall-O-Lite 10 tubes	29 € / unité

Pack LED

5 × ARRI SkyPanel S60-C - 4 × Chroma-Q Space Force Octo - 2 × Creamsource Vortex 8 - 1 × Smart Light SL1 3600 K - pilotage via iPad + Luminair Pro 4.

[Retour sommaire](#)

ÉQUIPEMENTS

LUMIÈRE TUNGSTÈNE

Prix indicatifs du matériel, HT, par jour, à confirmer selon disponibilité et configuration du tournage.

Matériel Tungstène	Prix
2 × Fresnel 10 kW	45 € / unité
4 × Fresnel 5 kW	25 € / unité
4 × Fresnel 2 kW	12 € / unité
4 × Fresnel 1 kW	12 € / unité
4 × Spacelight 5 kW	30 € / unité

Pack complet : Pack LED + parc tungstène complet.

[Retour sommaire](#)

PIEDS ET ACCROCHE

PIEDS & ACCROCHE

Prix indicatifs du matériel, HT, par jour, à confirmer selon disponibilité et configuration du tournage.

Pieds & accroche	Prix
6 × Pieds de 1000	3 € / unité
10 × Pieds U126	3 € / unité
4 × Pieds Wind-Up	10 € / unité
2 × Bras de descente 2 m	Inclus
2 × Déports 1 m + rotule	Inclus
4 × Mains de singe	Inclus
2 × Bras magiques	Inclus
7 × Colliers Manfrotto	Inclus
2 × Colliers doubles	Inclus
9 × Rotules	Inclus
4 × Rotules Jumbo	Inclus
13 × Gueuses de sable	Inclus

[Retour sommaire](#)

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

ÉLECTRICITÉ

Le studio dispose d'une installation électrique de 72 kW, avec distributions 16 A, 32 A et 63 A triphasé adaptées aux besoins du plateau.

Prix indicatifs du matériel, HT, par jour, à confirmer selon disponibilité et configuration du tournage.

Matériel électrique	Prix
2 × Lignes 63 A triphasé + boîte électrique	15 € / unité
Jeu d'orgue 24 voies	80 €
Consommation électrique :	0,90 € HT / kWh selon relevé
15 × Prolongateurs 16 A	Inclus
2 × Lignes 32 A	Inclus
4 × Multiprises	Inclus
2 × Sorties 63 A triphasé	Inclus
2 × Sorties 32 A	Inclus

[Retour sommaire](#)

RÉGIE ET ÉQUIPEMENTS

RÉGIE & ÉQUIPEMENT PLATEAU

Le studio met à disposition du mobilier de régie et différents équipements techniques pour l'exploitation du plateau et le confort des équipes. Prix indicatifs du matériel, HT, par jour, à confirmer selon disponibilité et configuration du tournage.

Régie & équipement plateau	Prix
Ventilateur studio 500 mm	40 € HT
Grill motorisé 7 m × 7 m installé à 6 m	150 € HT
15 × Chaises pliantes	Incluses
3 × Tables pliantes régie	Incluses
7 × Chaises style réalisateur	Incluses
Cubes machino	Inclus
Chauffage studio 15 kW	Inclus
Extracteur d'air	Inclus
Climatisation d'appoint	Incluse

[Retour sommaire](#)

FONDS ET TENTURES

FONDS, TENTURES & DÉCOR

Tentures, fonds et éléments de décor disponibles pour l'habillage du plateau. Toute installation, peinture ou modification du cyclorama doit être validée avec le studio avant le tournage. Tarifs HT, par jour sauf mention contraire, selon disponibilité.

Fonds, tentures & décor	Prix
Tenture verte HD 20 m × 6 m	300 € HT
Tenture noire 22 m × 6 m	250 € HT
1 × Cadre 4 m × 4 m	30 € HT
6 × Feuilles de décor	40 € HT / feuille
Mise en couleur / incrustation :	18 € HT / m ²
Remise en blanc :	5 € HT / m ²

[Retour sommaire](#)

LOGES & BUREAU DE PRODUCTION

Notre bureau de production offre une vue directe sur le plateau. Il est équipé d'un canapé, d'une table pour quatre personnes et d'une imprimante. Deux loges HMC, disposant chacune de deux postes de maquillage, ainsi qu'une salle d'eau équipée sont également à votre disposition.

BUREAU DE PRODUCTION

- Vue directe sur le plateau
- 1 Canapé
- 1 Table pour 4 personnes
- 1 Imprimante
- Prises électriques
- Connexion Fibre Pro FTTH 1 Gb/s
- Wi-Fi 6E

LOGES / HMC

- 2 Loges HMC équipées
- 4 Postes de maquillage
- 4 Chaises de maquillage
- 2 Canapés, soit 1 par loge
- 4 Portants
- 1 Défroisseur vapeur professionnel
- 1 Station vapeur
- 1 Douche + 1 WC

SALLE CATERING

Notre salle catering permet d'installer la table régie et d'accueillir l'équipe pendant les repas.

SALLE CATERING

- 3 Tables pour 8 personnes
- 2 Bancs pour 3 personnes
- 1 Réfrigérateur
- 1 Machine à café Nespresso
- 1 Cafetière à filtre
- 1 Micro-ondes avec fonction gril
- 1 Four
- 1 Petite plaque chauffante
- 1 Lavabo
- Vaisselle
- 1 WC

[Retour sommaire](#)

CONTACT

Planning & réservation

Pour toute question technique, réservation ou préparation de tournage, contactez le studio.

Réservation / Coordination[07 60 17 78 64](tel:0760177864)**Coordination - Jason**[06 61 42 27 71](tel:0661422771)**Gérant - Émile**[06 68 02 11 65](tel:0668021165)**Email**studiojt@orange.fr**Site**www.studiojourstranquilles.com**Adresse**[11 rue du Docteur Émile Roux](#)
[92110 Clichy-la-Garenne](#)[Retour sommaire](#)

AVANT VENUE

Infos pratiques avant venue

Horaires habituels	Les tournages se déroulent habituellement de 8 h à 20 h. Toute heure avant 8 h ou après 20 h : 100 € HT / heure supplémentaire.
Livraisons	Les livraisons doivent être organisées avec le studio. Les livraisons en avance ne sont possibles qu'en l'absence d'un tournage en cours.
Accès camion	L'accès camion se fait par la grande porte de garage grise, rue du Docteur Émile Roux. Le déchargement se fait en étant garé dans le studio.
Cyclorama	La protection du cyclorama est obligatoire. Toute peinture, couleur ou incrustation doit être validée avant le tournage.
Accroche	Toute accroche sur le grill ou les structures doit être validée avec le studio.
Usages spécifiques	Fumée, eau, véhicules, animaux, décors lourds ou fixation particulière : demander avant.
Fin de journée	Le rangement du studio est demandé en fin de journée. L'équipe du studio est présente sur place pendant les tournages.
Prélight / Démontage	750 € HT — horaires 8 h à 18 h Matériel à la carte utilisé pendant le prélight / démontage : 50 % du tarif journalier.
Ménage / remise en place	50 € HT / heure

COMMERCE ET SERVICES

COMMERCE ET SERVICES
À PROXIMITÉ

CLIQUEZ SUR UN COMMERCE POUR L'OUVRIR DANS GOOGLE MAPS

MAGASINS À PROXIMITÉ

Intermarché Express
63 boulevard Jean-Jaurès**Intermarché Express**
16 boulevard Jean-Jaurès**Franprix**
17-19 boulevard Jean Jaurès**Maison Kayser (Boulangerie)**
15 boulevard Victor-Hugo**Clem & Gwen (Boulangerie)**
62 boulevard Jean-Jaurès**Rega'Lou (Boulangerie)**
66 boulevard Jean-Jaurès**Pharmacie Lafayette du Palais**
1 boulevard Jean-Jaurès

BRICOLAGE / SERVICES

Heulin Color Clichy (peinture)
3 - 5 rue Bonnet**La Palette (peinture)**
52 boulevard Jean-Jaurès**Bricorama**
43 boulevard Jean-Jaurès**Banque Populaire**
21 boulevard Jean-Jaurès**Crédit Agricole**
50 boulevard Jean-Jaurès**La Poste**
81 boulevard Jean-Jaurès**Hôtel de Ville**
80 boulevard Jean-Jaurès

Mise à jour : août 2026

RESTAURANTS

Café César
30 rue Chance-Milly**La Scampia - Italien**
13 rue Bonnet**Maison Cambon - Brasserie**
60 boulevard Jean-Jaurès**Bella Ciao - Pizzeria**
33 boulevard Jean-Jaurès**Hoky Sushi - Japonais**
18 rue Charles-et-René-Auffray

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

STUDIO JOURS TRANQUILLES

Version du 8 août 2026

I) CHAMP D'APPLICATION ET ACCEPTATION

Les présentes Conditions Générales de Location s'appliquent aux prestations fournies par le Studio Jours Tranquilles à ses clients professionnels agissant dans le cadre de leur activité.

Toute réservation ou commande implique que l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Location préalablement à son engagement et les accepte sans réserve.

Les conditions particulières figurant sur le devis, le bon de commande ou tout autre document contractuel accepté par les parties complètent les présentes conditions générales. En cas de contradiction, les conditions particulières prévalent.

Dans les présentes conditions, toute société productrice ou coproductrice, agence, annonceur ou tout autre professionnel réservant le Studio est désigné « l'Utilisateur ». L'entreprise exploitant le Studio Jours Tranquilles est désignée « le Studio ».

II) RÉSERVATION ET MODIFICATION

Toute réservation doit être confirmée par écrit au moyen d'un devis accepté, d'un bon de commande, d'un courrier électronique professionnel identifiable ou de tout autre document permettant d'établir l'accord des parties sur la prestation.

La réservation précise notamment les dates et horaires d'utilisation du Studio, les prestations, le matériel réservé, les options et, le cas échéant, les conditions particulières convenues entre les parties.

Toute modification concernant notamment les dates, horaires, prestations ou matériel réservé doit faire l'objet d'un accord écrit entre les parties. Le Studio n'est engagé que par les accords écrits émanant de ses représentants ou de toute personne dûment habilitée. L'Utilisateur ne peut céder ou transférer sa réservation à un tiers sans l'accord écrit préalable du Studio.

III) OCCUPATION DES LOCAUX ET MATÉRIEL

L'occupation du Studio commence et prend fin aux dates et horaires convenus.

À l'issue de la location, les espaces doivent être libérés et rendus dans un état compatible avec leur état initial, sous réserve de l'usure normale résultant d'une utilisation conforme. Le plateau doit être débarrassé des décors, accessoires, consommables et matériels appartenant à l'Utilisateur, sauf accord contraire avec le Studio.

L'Utilisateur reconnaît avoir la possibilité de signaler, lors de son arrivée, toute anomalie apparente concernant les locaux ou le matériel mis à sa disposition. Toute casse, détérioration, perte ou anomalie survenue pendant l'utilisation doit être signalée au Studio dès qu'elle est constatée.

L'Utilisateur répond des dommages causés aux locaux ou au matériel du Studio par lui-même ou par les personnes dont il répond, dans les conditions prévues par le droit applicable. Le matériel du Studio est mis à disposition sous réserve de disponibilité et selon la configuration du tournage. Il ne peut être sorti des locaux sans accord écrit du Studio.

[Retour sommaire](#)

IV) SÉCURITÉ, ACCÈS ET UTILISATION DU STUDIO

L'Utilisateur s'engage à respecter et à faire respecter par ses salariés, prestataires, artistes, invités et intervenants les règles de sécurité, les consignes du Studio et la réglementation applicable à son activité.

Le Studio conserve un droit d'accès aux locaux pendant la durée de la location afin notamment d'assurer la sécurité, l'entretien, la surveillance ou le contrôle des installations. Le Studio peut refuser ou interrompre l'accès d'une personne lorsqu'un comportement ou une situation présente un risque sérieux pour la sécurité des personnes, des locaux ou du matériel.

Toute utilisation particulière susceptible d'entraîner un risque ou une modification des locaux, notamment utilisation d'eau, feu, fumée, effets spéciaux, véhicules, animaux, décors lourds, fixation particulière, intervention sur le cyclorama ou accroche sur les structures, doit être signalée au préalable et faire l'objet de l'accord du Studio.

V) ACOMPTE, ANNULATION ET REPORT

Le Studio peut demander le versement d'un acompte, notamment à hauteur de 50 % du montant de la réservation. Lorsqu'un acompte est demandé, son versement vient en déduction du montant total de la facture. À défaut de versement de l'acompte dans le délai indiqué, le Studio peut considérer que la réservation n'est pas confirmée et remettre les dates concernées à disposition.

Toute demande d'annulation ou de report doit être adressée par écrit dans les meilleurs délais. En cas d'annulation par l'Utilisateur moins de 48 heures avant le début prévu de la location, le Studio peut facturer tout ou partie, dans la limite de 100 %, des journées, prestations et matériels fermement réservés, en tenant notamment compte du créneau immobilisé, des prestations déjà engagées et des frais qui ne peuvent plus être évités ou récupérés.

Pour une annulation intervenant plus de 48 heures avant la prestation, les conditions éventuellement prévues dans le devis ou convenues par écrit entre les parties s'appliquent. À défaut de conditions particulières, les parties recherchent une solution raisonnable tenant compte des frais déjà engagés et des possibilités de report ou de nouvelle location du créneau. En cas d'annulation imputable au Studio, hors cas de force majeure, les sommes versées correspondant aux prestations non exécutées sont remboursées à l'Utilisateur, sans préjudice des droits que la loi reconnaît à chacune des parties.

VI) TARIFS, FACTURATION ET PAIEMENT

Les tarifs applicables sont ceux indiqués dans le devis, le bon de commande ou tout autre document contractuel accepté par les parties. Les tarifs généraux du Studio peuvent évoluer pour les réservations futures. Une modification tarifaire postérieure à l'acceptation d'une réservation ne modifie pas le prix déjà convenu, sauf accord écrit des parties. Tous les prix sont indiqués hors taxes sauf mention contraire.

Sauf accord écrit différent, les factures sont payables à la date d'échéance indiquée sur la facture. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé, sauf mention contraire. En cas de retard de paiement d'un client professionnel, les pénalités sont exigibles de plein droit dès le lendemain de la date d'échéance, sans qu'un rappel préalable soit nécessaire.

Le taux des pénalités de retard est fixé à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement est également due de plein droit pour chaque facture payée en retard. Lorsque les frais de recouvrement réellement exposés sont supérieurs à cette somme, une indemnisation complémentaire peut être demandée sur justification, dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Toute anomalie apparente concernant une facture ou un relevé doit être signalée par écrit au Studio dans les meilleurs délais et, si possible, dans les cinq jours suivant sa réception. Une contestation ne suspend pas le paiement des sommes non contestées arrivées à échéance.

VII) PRÉPARATION, CONSTRUCTION ET REMISE EN ÉTAT

Toute immobilisation du Studio nécessaire à une préparation particulière peut faire l'objet d'une facturation lorsqu'elle a été prévue dans le devis, convenue entre les parties ou rendue nécessaire par la demande de l'Utilisateur. Sont notamment concernés l'installation ou le démontage de décors, la préparation de l'éclairage, la peinture du sol ou du cyclorama ainsi que toute installation particulière nécessitant l'immobilisation du plateau.

Les éventuels travaux de remise en état rendus nécessaires par une utilisation non conforme ou une dégradation imputable à l'Utilisateur peuvent lui être facturés sur justificatif.

VIII) ASSURANCES

L'Utilisateur doit disposer pendant toute la durée de la location des assurances adaptées à son activité et aux risques liés à sa production, notamment en matière de responsabilité civile, de dommages aux locaux et de couverture de ses matériels, décors, accessoires, véhicules et équipements.

Le Studio peut demander la remise d'une attestation d'assurance avant le début de la prestation lorsque la nature du tournage ou les risques particuliers le justifient.

Chaque partie demeure responsable des dommages qui lui sont imputables dans les conditions prévues par le droit applicable. L'Utilisateur reste responsable de la garde et de la surveillance du matériel, des effets personnels et des biens apportés dans le Studio, sauf lorsqu'un bien a été explicitement confié au Studio et accepté comme tel.

IX) RESPONSABILITÉ ET FORCE MAJEURE

Chaque partie répond des conséquences directes des fautes ou manquements qui lui sont imputables, dans les limites prévues par la loi et par le contrat. Le Studio ne garantit pas le résultat artistique, technique ou commercial de la production réalisée par l'Utilisateur.

Toutefois, cette disposition n'exclut pas la responsabilité qui pourrait incomber au Studio en raison d'une faute qui lui serait imputable. L'Utilisateur est responsable de l'organisation et de la conduite de sa production ainsi que des personnes, animaux, véhicules, matériels, décors et accessoires qu'il introduit dans les locaux.

Aucune partie ne peut être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement répondant aux conditions de la force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

La partie qui invoque un événement de force majeure doit en informer l'autre partie dans les meilleurs délais et prendre les mesures raisonnables permettant d'en limiter les conséquences. Lorsque l'empêchement est temporaire, l'exécution des obligations affectées est suspendue pendant la durée de cet empêchement, sauf si le retard qui en résulte justifie la résolution du contrat conformément au droit applicable.

Lorsque l'empêchement est définitif, les conséquences de la force majeure sont déterminées conformément aux dispositions légales applicables. Les parties se rapprochent notamment afin de déterminer les prestations effectivement réalisées, les sommes à rembourser ou, lorsque cela est possible, les conditions d'un report.

X) DROIT APPLICABLE ET DIFFÉRENDS

Les présentes Conditions Générales de Location et les contrats conclus avec le Studio sont soumis au droit français. En cas de difficulté relative à l'interprétation ou à l'exécution du contrat, les parties s'efforcent de rechercher préalablement une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, le litige relève des juridictions compétentes déterminées conformément aux règles légales applicables.